



# ATSEM et PROFESSEUR DES ECOLES une complémentarité à construire

Laurence ALBERT (CPD Maternelle)



# Projet académique 2018-2022

- L'ensemble de la communauté éducative a été consultée dans la phase préparatoire
- Trois ambitions dont :
  - Offrir les mêmes chances de réussite à tous
  - Pousser l'ambition scolaire
- Six axes stratégiques dont :
  - Engager une dynamique territoriale renouvelée et adaptée à la diversité des territoires
  - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite
  - Mobiliser la ressource humaine dans une démarche de qualité



# Les enjeux de l'école maternelle à partager avec les programmes de 2015

- Une école juste, bienveillante et exigeante qui s'adapte aux jeunes enfants
- 5 domaines d'apprentissage
- Priorité au langage
- Continuité éducative
- Devenir élève : des compétences transversales
- Une école qui dialogue régulièrement avec les parents



# Une spécificité de l'école maternelle

- ▶ Un professeur des écoles et un ATSEM travaillent dans une même classe
- ▶ Une évolution des métiers à clarifier
- ▶ Une collaboration à construire et à réguler
- ▶ Une cohérence éducative à anticiper, à parler, à expliciter, à poser, à redéfinir
- ▶ **But : une professionnalisation des complémentarités au service des élèves et de leurs familles**

# Etre ATSEM

- Un ATSEM a 3 fonctions :
  - ❑ fonction éducative
  - ❑ fonction d'entretien du matériel
  - ❑ fonction d'aide pédagogique sous la responsabilité de l'enseignant
- Une figure d'attachement sécure
- Un agent avec un parler professionnel et favorisant les interactions langagières
- Une ressource dans la relation duelle
- Une ressource dans l'étayage des apprentissages



# Etre professeur des écoles

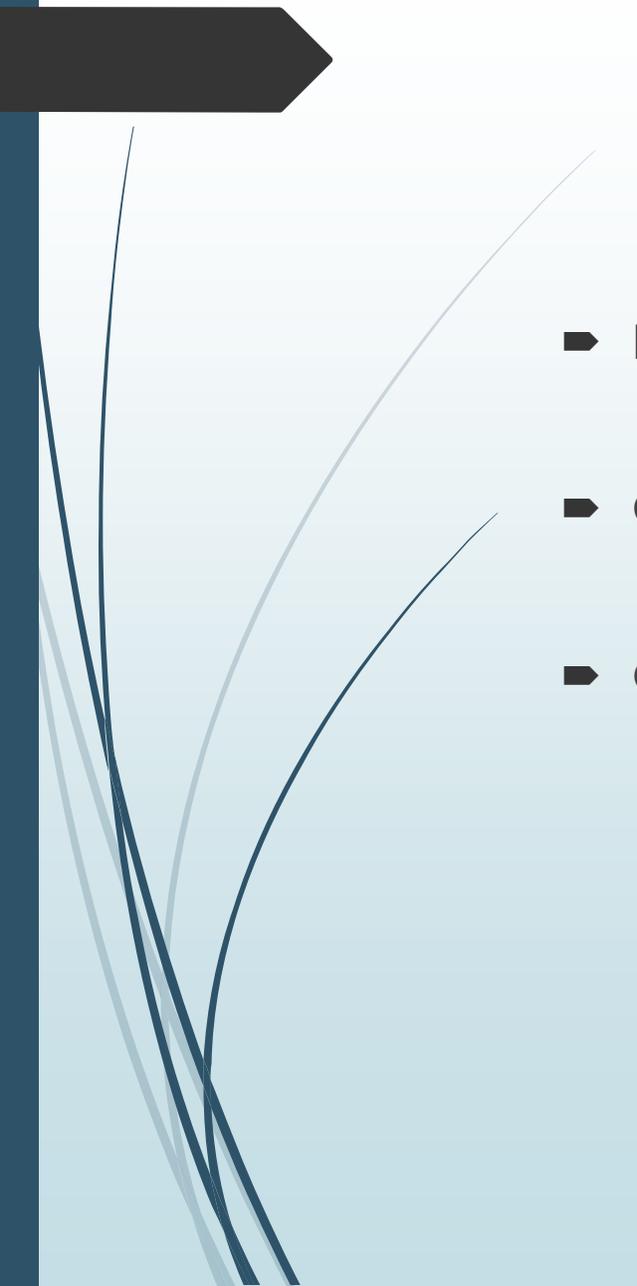
## ► Etre professeur des écoles, c'est :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, réaliser et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Etre à l'écoute des élèves et des parents
- Générer une dynamique de groupe propice à l'apprentissage et à la socialisation
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Intégrer les éléments de la culture numérique dans l'exercice de son métier



# Les facteurs facilitant un travail en commun harmonieux

- Actualisation de la réglementation à partager : dépasser le stade des représentations intuitives, missions et responsabilités des ATSEM et des Professeurs des écoles (dont décret n°92-850 du 28 août 1992 et décret n° 2018-152 du 1<sup>er</sup> mars 2018)
- Un partage anticipé des lieux et des missions (ambivalence hiérarchique et fonctionnelle, les responsabilités sur les temps scolaires et périscolaires, les spécificités organisationnelles de l'école, ...)
- Une communication réciproque à instaurer dès le début (chacun peut s'exprimer) et une clarification des enjeux de la communication externe (relations avec les familles et les autres partenaires)
- Une co-construction de la complémentarité à partir d'un référentiel commun

A dark grey arrow points to the right from the left edge of the slide. Below it, several thin, curved lines in shades of blue and grey sweep across the left side of the slide.

# Les bilans en fin de période

- Pourquoi ?
- Comment ?
- Quelles attitudes ?



# Résultats attendus

- ▶ Travailler en harmonie et de manière complémentaire à partir de rôles distincts et clarifiés
- ▶ Favoriser la communication pour une mise en œuvre partagée professionnalisante
- ▶ Favoriser le respect de chaque fonction à partir d'un cadre posé ensemble
- ▶ Favoriser la lisibilité des tâches de chacun en direction des différents partenaires
- ▶ Asseoir la cohérence éducative



« Lorsque chacun est responsable de ses actes et a la certitude de participer à l'œuvre collective à partir de référents construits en commun, au plus près de la réalité de chaque terrain d'exercice, la collaboration devient efficiente... »

(Source : Intervention de Thierry VASSE – IEN – Académie de Nantes)